

AO Collecte : Réponses aux questions série 3

Mis en forme : Gauche : 2,5 cm, Droite : 3,25 cm,
Largeur : 29,7 cm, Hauteur : 20,99 cm

Intitulé de la question	Réponse Valdelia
<i>De façon générale, le Groupement que nous proposons étant constitué de prestataires « camion » et d'un prestataire « benne », certaines réponses à apporter peuvent être différentes selon qu'il s'agit des prestataires « camion » ou du prestataire « benne », or une seule réponse « groupée » est possible dans certains cas (notamment en ce qui concerne les délais d'intervention, la possibilité d'intervenir le samedi et les soirs, etc.). Comment procéder ?</i>	<p>Tel que prévu au chapitre « Informations sur la procédure de remise des offres », un « candidat peut décider, pour répondre à nos appels d'offres, de réaliser un groupement, de faire appel à des sous-traitants ou tout autre montage détaillé dans le mémoire technique. Dans ce cas, il devra y avoir un seul porteur du dossier de réponse.</p> <p>Ce porteur sera l'interlocuteur unique de Valdelia pour la remise de la candidature mais également dans l'exécution de la prestation.</p> <p>Les membres du groupement ou les sous-traitants et leurs rôles devront être clairement présentés dans le dossier du candidat.»</p>
<i>Nous ne comprenons pas ce libellé et cette dénomination d'« Agence de collecte » et à quoi elle fait référence. Pouvez-vous préciser de quoi il s'agit ?</i>	<p>Dans le cas d'un groupement, il pourra s'agir de l'agence du porteur du dossier de réponse. L'agence de collecte est généralement le site de planification et de départ des camions de collecte.</p>

Pouvez-vous indiquer ce que vous entendez par : Contact opérationnel (quelles sont ses fonctions et ses missions ?)	Il est l'interlocuteur unique de Valdelia lors de la réalisation de la prestation. Il sera également formé aux procédures Valdelia. (Cf Chapitre 8 du cahier des charges Collecte)
Pouvez-vous indiquer ce que vous entendez par : Contact administratif (quelles sont ses fonctions et ses missions ?)	Le contact administratif est la personne en charge du suivi administratif du dossier (renseignement du système d'information, suivi de la traçabilité)
Pouvez-vous indiquer ce que vous entendez par : Contact facturation (quelles sont ses fonctions et ses missions ?)	Il est la personne qui recevra les « Bon A Facturer » (BAF) envoyé par Valdelia afin de signifier au prestataire les prestations réalisées, renseignées dans le Système d'information et validées pour les services internes (CF. Chapitre Facturation, point 2, page 33 du cahier des charges collecte.
S'agit-il des contacts opérationnel / administratif / facturation du prestataire « camion » ou du prestataire « benne » ? De quelle entreprise les contacts opérationnel / administratif / facturation doivent-ils être renseignés ?	Il s'agira des contacts du porteur du dossier de réponse. Il est rappelé que quelque soit le contenant ou le type de prestation, Valdelia ne pourra pas gérer plusieurs contacts. Ainsi le candidat doit identifier un seul interlocuteur qui organisera les prestations pour le groupement.
Section B12 : A quoi fait référence le « marché de traitement 2018 – 2020 » / Etant donné que nous répondons pour le marché « collecte » et non pas pour le marché « traitement », que devons-nous répondre à cette question ?	La prestation « traitement » est décrite au chapitre « Descriptif de la filière »/ « article 2. Les centres de traitement » du cahier des charges collecte. « Ce sont les centres de destination des flux de DEA provenant de points de collecte et dans lesquels une ou plusieurs opérations de traitement sont réalisées. Ces opérations incluent, principalement,

	<p>la dépollution (dans certains cas), la fragmentation des produits, la création de Matières Premières Secondaires, la valorisation, le recyclage, la destruction et toute autre opération permettant le recyclage et/ou la valorisation des DEA. Cela comprend également les opérations de traçabilité liées. Le traitement peut s'exercer sur un ou plusieurs sites de manière mécanisée ou manuelle. Dans le cas d'un traitement multi-sites, les opérations de transport entre les sites sont à la charge du prestataire. Valdelia doit en être informée. Le territoire français sera entièrement couvert par des centres de traitement. Ces centres de traitement traiteront l'ensemble des DEA »</p> <p>Les centres de traitement sélectionnés par Valdelia seront communiqués le 10 novembre. Vous pourrez ainsi établir et ajuster votre proposition finale selon les implantations choisies jusqu'au 17 novembre. La question B12, résultat de votre candidature potentielle à l'appel d'offres Traitement, est seulement indicative ; vous ne pourrez y répondre qu'à compter du 10 novembre</p>
<p>Les 2 premiers choix proposés pour la réponse indiquent « Prestataire référent » et « Prestataire référent et alternatif ».</p>	<p>Ces prestations sont décrites au chapitre « Périmètre des prestations » / « article 5. Types de marché » du cahier des charges collecte.</p>

- Pouvez-vous préciser ce point car nous ne comprenons pas comment un prestataire peut être « référent » et « alternatif » à la fois ?

« Prestataire référent : Chaque bassin de collecte sera affecté à un prestataire dit « référent ». Ce prestataire devra être capable de mettre à disposition l'ensemble des contenants nécessaires pour répondre aux besoins de VALDELIA. Ce point constituera une condition incontournable pour être désigné comme prestataire référent. Le candidat s'engagera sur une capacité (article 2 du chapitre « Définition et périmètre de la prestation de collecte ») Il sera sollicité pour toutes les collectes du ou des bassin(s) qui lui a(ont) été attribué(s). En cas d'impossibilité du prestataire « référent » à répondre à la demande, ce dernier sera tenu de le notifier par écrit au service production selon la procédure en place et ce, sans délai. À réception de ce retour ou en l'absence de notification de la part du prestataire dans le délai qui lui est imparti, VALDELIA se réserve alors le droit de consulter le prestataire alternatif. »

« Prestataire alternatif : Sur la zone 1, un prestataire dit « alternatif » sera également désigné pour répondre, de manière ponctuelle, aux besoins de VALDELIA en cas d'impossibilité de réaliser l'opération par le prestataire « référent ». S'ils le souhaitent, les candidats auront la possibilité d'établir une proposition tarifaire spécifique afin de candidater en tant que prestataire « alternatif ».

	<p>Un candidat pourra être retenu comme prestataire « alternatif » sous réserve qu'il en fasse la demande et qu'il soit retenu comme « référent » sur un des bassins limitrophes. Valdelia ne s'engage pas sur les tonnages confiés. »</p> <p>Ainsi, sur un même bassin de collecte, une unique entité ne pourra être à la fois, prestataire référent et prestataire alternatif.</p>
<p>Concernant le délai de J+2, que se passe-t-il si le prestataire « camion » peut le respecter et que le prestataire « benne » ne peut pas ? Dans ce cas, comment répondre à cette question ?</p>	<p>Le groupement ou le prestataire et ses sous-traitants doit être capable de répondre aux exigences du cahier des charges collecte, quel que soit le ou les contenants sollicité(s) sur cette zone.</p>
<p>Concernant la collecte le samedi et le soir, que se passe-t-il si le prestataire « camion » est capable d'y répondre et que le prestataire « benne » ne peut pas ? Dans ce cas, comment répondre à cette question ?</p>	<p>Le groupement ou le prestataire et ses sous-traitants doit être capable de répondre aux exigences du cahier des charges collecte, quel que soit le ou les contenants sollicité(s) sur cette zone.</p>
<p>Nous intervenons 24h24 et 365 jours par an. Que se passe-t-il si le prestataire « benne » n'est pas dans cette configuration ? Dans ce cas, comment répondre à cette question ?</p>	<p>Le groupement ou le prestataire et ses sous-traitants doit être capable de répondre aux exigences du cahier des charges collecte, quel que soit le ou les contenants sollicité(s) sur cette zone</p>
<p>Que concerne cette traçabilité ? À quoi fait-elle référence ? Quelles sont les étapes qui désignent ce processus de traçabilité ?</p>	<p>Les conditions de traçabilité sont décrites au chapitre « Traçabilité » du cahier des charges d'appel d'offre collecte. Ainsi, « Le prestataire sera tenu d'assurer la traçabilité à chaque</p>

	<p>étape clé de la collecte :</p> <p>« - Edition des BSD, « - Saisie d'informations dans le système d'information de Valdelia, »</p> <p>Les éléments à soumettre par le prestataire de collecte sont notamment : dates d'intervention, poids collectés, BSD renseigné, données CO2e</p>
<p><i>Nous ne comprenons pas le libellé de cette question. En effet, dans l'énoncé, il est demandé d'indiquer la capacité par type de contenant, or les réponses sont à renseigner en nombre de dépose, de rotations (pour les bennes) et en nombre de tour (pour les camions).</i></p> <p>- Pouvez-vous préciser/expliciter cette question et la nature des réponses demandées ? - D'autre part, les réponses à renseigner sont-elles par jour, par semaine, par mois, par an, pour le marché ?</p>	<p>Le candidat devra indiquer dans sa réponse technique ses capacités maximales portant sur les prestations de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépose de benne 30 m3/jour - Rotation de benne 30 m3/jour - Tours de camion hayon 30 m3/jour <p>Dans un délai de prévenance de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 jours - 7 jours - 48 heures ouvrées
<p><i>Concernant les produits dangereux, est-ce éliminatoire si nous ne prenons pas en charge ce type de produits ?</i></p>	<p>Certains constituants des DEA peuvent être considérés comme des déchets dangereux. Ainsi, si le candidat ne peut prendre en charge ce type de déchet, il devra proposer une solution pour la collecte et une filière d'élimination appropriée.</p>

<p><i>Il est fait référence au principe de proximité.</i></p> <p>- Pouvez-vous préciser de quoi il s'agit ?</p>	<p>L'article L541-1 du code de l'environnement prévoit que : « Le principe de proximité mentionné au 4° consiste à assurer la prévention et la gestion des déchets de manière aussi proche que possible de leur lieu de production et permet de répondre aux enjeux environnementaux tout en contribuant au développement de filières professionnelles locales et pérennes. Le respect de ce principe, et notamment l'échelle territoriale pertinente, s'apprécie en fonction de la nature des déchets considérés, de l'efficacité environnementale et technique, de la viabilité économique des modes de traitement envisagés et disponibles à proximité pour ces déchets, des débouchés existant pour ces flux et des conditions techniques et économiques associées à ces débouchés, dans le respect de la hiérarchie de la gestion des déchets et des règles de concurrence et de libre circulation des marchandises. »</p>
<p>Concerne les sections L1 et L2 :</p> <p>- Les deux points se répètent, s'agit-il d'un doublon ?</p>	<p>Effectivement, il s'agit d'un doublon qui est visible uniquement sur l'export du questionnaire. Lorsque vous répondrez aux questions sur l'outil sourcing force, ce doublon n'apparaîtra pas.</p>
<p>Concerne la section L5 :</p> <p><i>Il est fait référence à une « justification en ETP ».</i></p> <p>- Pouvez-vous préciser de quoi il s'agit ?</p>	<p>ETP signifie « équivalent temps plein » soit une activité exercée sur la base d'un temps plein, selon la durée légale du travail.</p>

<p>Concerne la section L12 : Nous ne comprenons pas cette question et la nature des réponses à apporter. - À quoi fait référence le terme « Société » ? - Et à quelles actions il se réfère ? En effet, il est mentionné des actions en mécénat, en stratégie, etc. et nous ne voyons pas le lien entre ces différents types d'actions. Pouvez-vous expliciter la question ?</p>	<p>La partie L porte sur les engagements du candidat en matière de Responsabilité Sociétale, soit envers la Société au sens large. La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est un « concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire ».</p>
<p>Peut-on joindre des documents et des annexes pour préciser ou développer une réponse à une question si nécessaire ?</p>	<p>Vous pouvez apporter des précisions à votre offre dans le champ « Commentaire sur votre offre »</p>
<p>Il est indiqué dans le document « Appel d'offres – Marché Collecte, en synthèse », chapitre « La méthode » que le candidat devra renseigner son dossier sur un outil de réponse en ligne « sourcing force ». - De quel outil s'agit-il ? Cet outil est-il fourni par vos soins ou doit-on s'en munir ?</p>	<p>Il s'agit d'un outil digital permettant à chaque prestataire de répondre aux questionnaires en ligne. Vous pouvez y accéder grâce à un lien sur le site internet valdelia.org -> La filière Valdelia -> Appels d'offres – Collecte et Traitement -> Partie marché collecte -> « Vous pouvez soumettre votre candidature sur http://valdelia-collecte.sourcing-force.com/ » -> Cliquer sur le lien</p>
<p>Il est indiqué dans le document « Appel d'offres – Marché Collecte, en synthèse », chapitre « La méthode » que les réponses techniques du candidat devront être « anonymisées ».</p>	<p>L'anonymisation incombe au candidat. Elle devra porter uniquement sur le mémoire technique. Vous pouvez supprimer/masquer, dans la mesure du possible, les termes, les logos, les images ou mots qui fait référence à votre entreprise</p>

- Qui est chargé de procéder à cette « anonymisation » ? Si cette tâche revient au candidat, comment procéder ?	
Afin de répondre au mieux aux attentes de VALDELIA nous constituons un groupement, nous ne pouvons donc que répondre en tant que Groupement, nous considérons donc que l'Agence de collecte = notre groupement.	Dans le cas d'un groupement, nous vous invitons à valoriser les initiatives de l'ensemble des membres
Pourrions-nous avoir un récapitulatif des réponses saisies sur la plateforme de réponse?	Une fonctionnalité permettant de visualiser l'ensemble des réponses saisies a été développée (bouton "imprimer vos réponses" en fin de questionnaire, après avoir cliqué sur "envoyer"). Les réponses peuvent être téléchargées en format PDF.